



AVOCATS
ÉMÉRITES
2018

Une signature d'excellence



Barreau
du Québec



Une signature d'excellence



Ad. E.



Dans ce livret, la forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte. Lorsque le contexte s'y prête, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Cérémonie officielle de remise de
la désignation honorifique

AVOCATS
ÉMÉRITES
2018

Le Windsor, Montréal
Mardi 20 novembre 2018

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection est composé de membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, nommés par le Conseil d'administration pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de sélection formule ses recommandations auprès du Conseil d'administration.



POUR L'ANNÉE 2018, TELLE ÉTAIT LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION :

M^e Marie-Josée Brodeur, Ad. E.

M^e Pierre Delisle, c.r., Ad. E.

M^e François Dupin, Ad. E.

M^e Esthel Gravel, Ad. E., présidente

M^e Marie-Claude Landry, Ad. E.

M^e Adelle Blackett, Ad. E.

M^e Guy Wells, Ad. E.

M^e André-Philippe Mallette, secrétaire

L'excellence à l'honneur

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. Le candidat est respecté par les membres du milieu juridique et son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique. La qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par son implication au sein du Barreau ou de son barreau de section, ou par sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial ou international.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger. Connue comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

Les récipiendaires du titre et leurs signes distinctifs

Les avocats récipiendaires :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite*;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 26 avocats émérites désignés en 2018 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie.

La cérémonie de remise 2018 : Une signature d'excellence



Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des avocats émérites, tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à un organisme différent œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année par le Conseil d'administration est le **Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA)**. Le PAMBA est un service d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau aux prises avec un problème mettant en péril leur équilibre psychologique.



Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail *pro bono* de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise aux récipiendaires 2018 par l'organisme Pro Bono Québec.

Ad. E.



espace d'écoute et d'aide

Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA)

Le Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA) est un service ponctuel et gratuit d'aide et de consultation offert à tous les membres du Barreau du Québec aux prises avec des problèmes de stress, d'épuisement (*burnout*), de dépression, de trauma, de deuil, de dépendance (alcool, drogues) ou toute autre situation mettant en péril l'équilibre psychologique, et ce, que ces difficultés soient liées ou non au travail d'avocat.

Le PAMBA répond aux besoins des membres et agit rapidement pour leur venir en aide :

- Intervention de crise, écoute active, évaluation des besoins, accompagnement, orientation vers les bonnes ressources sont au cœur de ses actions.

Deux grandes catégories de ressources sont disponibles :

- Les entrevues de nature psychosociale avec des professionnels de la santé (psychologues, sexologues, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, conseillers en orientation et intervenants spécialisés) dont le PAMBA assume directement les coûts jusqu'à concurrence de six rencontres;
- L'acheminement vers des groupes d'entraide bénévole.

À ce jour, le PAMBA a traité 13453 demandes d'aide qu'il a transmises à des thérapeutes.

Le PAMBA, c'est presque 25 ans d'aide pour les membres, 365 jours par année, de jour ou de nuit, et surtout dans la plus stricte confidentialité.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE de l'École du Barreau du Québec

À l'École du Barreau, on s'entraîne à la pratique! Empruntée au domaine sportif, la devise de l'École illustre sa raison d'être : former une relève de qualité. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte, plus de 1 000 finissants par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur de l'excellence et reçoivent une plaque de verre gravée à leur nom.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement de prestige qui reconnaît l'excellence de la profession et favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires. Les lauréates du Tableau d'honneur de l'excellence 2018 sont présentées à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau et du Barreau du Québec.

Médaille de Saint-Yves 2018

À l'initiative de Pro Bono Québec, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'une avocate ou d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*.

Cette année, deux lauréats sont mis à l'honneur dans deux catégories distinctes : individuelle et institutionnelle.

Pour le volet individuel, Pro Bono Québec a le plaisir de remettre la Médaille de Saint-Yves à M^e Jean-Pierre Ménard, Ad. E., reconnu pour son engagement *pro bono* envers des personnes et des familles particulièrement vulnérables afin de dénoncer les inégalités dont elles sont victimes. Ses actions ont renforcé la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des usagers du système de santé.

Pour le volet institutionnel, la Médaille de Saint-Yves est remise à la Clinique juridique itinérante, un organisme à but non lucratif (OBNL) dont le directeur général est M. Donald Tremblay. Sa mission est de promouvoir l'accès à la justice auprès des personnes démunies, itinérantes et/ou marginalisées qui se retrouvent souvent désemparées devant la complexité de l'administration de la justice.

La Médaille est nommée en l'honneur de Saint Yves, saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Né en Bretagne (1250-1303), il est généralement représenté avec, dans une main, une bourse représentant l'argent qu'il a donné aux pauvres au cours de son existence et, dans l'autre, un parchemin rappelant sa charge de juge ecclésiastique.

À PROPOS DE PRO BONO QUÉBEC

Pro Bono Québec est un OBNL créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec dont la mission est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps au bénéfice des individus et OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques. Chaque année, de nombreux avocats et avocates provenant de toutes les régions du Québec se rendent disponibles pour accepter bénévolement des dossiers soumis par notre organisme. Nous les remercions chaleureusement.

AVOCATS
ÉMÉRITES

Ad. E. 2018





**M^e LOUIS-FRANÇOIS
ASSELIN, Ad. E.**

Laurentides–Lanaudière



M^e Louis-François Asselin pratique le droit de la famille chez Asselin Desorcy Avocats, à Joliette.

- Avec plus de 6500 dossiers à son actif, plusieurs formations *pro bono* auprès d'organismes à but non lucratif et expériences de mentorat, et de nombreuses implications comme administrateur, il s'est acquis une solide réputation auprès de ses pairs et de ses clients.
- Il s'est impliqué auprès des comités de liaison de la Cour supérieure et de la Cour du Québec, chambre civile et criminelle, mettant son efficacité au service de l'amélioration des délais de justice. Il s'est joint comme administrateur au Barreau de Laurentides–Lanaudière en 2011 avant d'assurer le poste de bâtonnier de cette section en 2014.
- Il devient administrateur au Barreau du Québec en 2013 et contribue activement à la réforme de la gouvernance de l'Ordre. Réélu en 2015, il assurera le poste de premier vice-président du Barreau pour deux ans, tâche qui le mènera à occuper les fonctions de remplaçant de la bâtonnière du Québec durant l'été 2015. Notons qu'il a collaboré, entre 2015 et 2017, à plusieurs comités du Barreau du Québec.

« Je remercie du fond du cœur le Barreau du Québec pour cette reconnaissance. L'implication est un travail d'équipe et dans ce contexte je souhaite partager cet honneur avec tous mes collègues et amis ainsi qu'avec les membres de ma famille. »

Ad. E.

M^e Raymond Bachand est conseiller stratégique chez Norton Rose Fulbright et négociateur en chef du Gouvernement du Québec pour l'ALENA. De 2005 à 2013, il a été notamment ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, du Tourisme, du Revenu et des Finances, où il a déposé trois budgets.

- Dans le secteur privé, il a été responsable de multiples fusions, acquisitions et investissements au cœur de la stratégie de développement de Métro-Richelieu, de Secor Conseil et du Fonds de solidarité FTQ. Il a aussi été très impliqué dans la vie communautaire et culturelle : il a notamment agi pendant près de dix ans comme président du conseil de l'Usine C et président du conseil de la Fondation de la tolérance.
- En tant que ministre, il a largement contribué à mettre sur pied des stratégies québécoises en recherche et innovation, en aéronautique, en environnement et en technologies vertes, et il a participé au lancement des négociations en vue d'un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne ainsi qu'à des missions économiques aux quatre coins du monde.
- On lui doit la nouvelle *Loi sur les sociétés par actions*, la création de l'Agence du revenu, l'adoption d'un plan de lutte majeure contre l'évasion fiscale, la *Loi sur les entreprises de services monétaires*, la lutte aux planifications fiscales agressives et le contrôle des fiducies immobilières.

« Quand un peuple contrôle ses finances publiques, il reste maître de ses choix et de son destin. Voilà ma responsabilité envers les Québécois d'aujourd'hui et ceux de demain » – 17 mars 2011



**M^e RAYMOND
BACHAND, Ad. E.**

Montréal





**M^e DANIEL
BOYER, Ad. E.**

Montréal



M^e Daniel Boyer est bibliothécaire en chef et bibliothécaire Wainwright de la Bibliothèque Nahum Gelber de l'Université McGill.

- Il détient une triple formation en droit, en histoire et en bibliothéconomie. Féru de langues et de culture juridique européenne (notamment française et allemande), il contribue depuis trois décennies au développement et à la diffusion du savoir juridique dans le monde universitaire et au sein de la profession juridique.
- À la barre de la Bibliothèque Nahum Gelber depuis 2009, il en a fait un modèle parmi les bibliothèques de droit comparé du monde. Il partage son expertise et ses conseils à l'échelle nationale et internationale, notamment en Suisse et au Vietnam.
- Mentor, gestionnaire, il supervise l'aide à la recherche pour les professeurs, les étudiants, les avocats et les chercheurs étrangers. Il siège depuis 2013 au conseil d'administration de SOQUIJ et depuis 2012 à l'International Association of Law Libraries. Auteur de plusieurs publications, il est *Faculty Advisor* du *Canadian Guide to Uniform Legal Citation/Manuel canadien de la référence juridique*.

« Cette reconnaissance confirme l'importance cruciale qu'accorde le Barreau à l'information juridique ainsi qu'à sa diffusion à toute personne qui s'intéresse à l'avancement du droit. Je vais toujours en être le fier porteur. »

Ad. E.

Une signature d'excellence

M^e Sébastien C. Caron est membre fondateur et associé directeur chez LCM Avocats et pratique en litige et droit commercial.

- Sommité dans son domaine, il est réputé pour sa capacité à trouver des solutions d'affaires à des problèmes complexes. Agissant régulièrement pour des institutions financières, impliqué dans plusieurs dossiers d'envergure incluant des actions collectives, il possède une solide expérience devant les tribunaux civils, de même qu'en matière d'arbitrage et de règlement extrajudiciaire de conflits.
- Il est également un conférencier primé et recherché, notamment en matière de litige en valeurs mobilières et d'actions collectives. Il compte plusieurs publications à son actif. Il est présentement président de la Section de droit, Actions collectives, de l'Association du Barreau canadien – Division du Québec.
- Il est régulièrement reconnu par les répertoires *Benchmark* et *Expert* pour son expertise. Il est administrateur de la Fondation de la Société des soins palliatifs à domicile. Enfin, il s'est dévoué à la cause d'Avocats sans frontières Canada et à celle du Bureau international des droits des enfants.



**M^e SÉBASTIEN C.
CARON, Ad. E.**

Montréal



« Je suis touché par la reconnaissance de mes pairs, que je remercie de tout cœur. Je partage cet honneur avec mes collègues de chez LCM Avocats, avec mes parents ainsi qu'avec ma conjointe Maude et nos trois beaux garçons, Benjamin, Jonathan et Zacharie. »



**M^e LOUIS
CHARRON, Ad. E.**

Montréal



M^e Louis Charron est avocat en droit des affaires et de l'immobilier et il est associé au cabinet Gilbert Séguin Guilbault Avocats.

- Il est une inspiration pour l'avancement des droits de la communauté LGBTQ2, notamment au sein de la profession. À cet égard, il est un modèle pour l'évolution du Barreau vers la modernité et l'inclusivité.
- Professeur à l'École du Barreau, il a tout au long de sa carrière, été engagé envers la communauté LGBT. Président de la Chambre de commerce gaie du Québec durant plusieurs années, membre fondateur de la Conférence sur l'orientation et l'identité sexuelle (CORIS) du Barreau canadien et membre du Comité Égalité de l'ABC-Québec, il a contribué activement à la mise sur pied du Comité LGBT du Barreau du Québec et en est le président depuis 2016.
- Il a participé à plusieurs comités liés à l'exercice du droit, notamment en lien avec les domaines de la construction et de la technologie. Par ses publications et conférences, il a sensibilisé ses pairs à de nouvelles facettes du droit, tels les réseaux sociaux et les technologies de l'information.

« J'ai toujours été engagé avec passion dans l'expression de la diversité. Je reçois cette distinction avec humilité. Je désire remercier les collègues avec qui j'ai collaboré pour que nous puissions évoluer dans une profession des plus inclusives. »

Ad. E.

M^e Luc Deshaies est associé au bureau de Gowling WLG à Montréal et pratique le droit du travail et de l'emploi.

- Avocat chef de file reconnu dans son domaine, il représente des employeurs dans le cadre de relations de travail collectives et individuelles. Il a plaidé devant tous les tribunaux judiciaires et administratifs du travail au Québec et ailleurs au Canada et il est consulté régulièrement dans des dossiers de fusions ou de transferts d'entreprises.
- Bâtonnier du Barreau de Montréal en 2013-2014, il a créé le Comité de liaison des avocats d'affaires et le Comité de liaison avec la Conférence des arbitres du Québec. Il s'est démarqué lors des travaux sur la réforme de la gouvernance du Barreau du Québec par sa compréhension des enjeux régionaux et sa vision inclusive. Il a contribué à démocratiser le Barreau tout en forgeant des relations étroites avec divers barreaux européens et des États-Unis.
- Il est également membre du Barreau de Paris et *Fellow* du College of Labor and Employment Lawyers. Depuis 2017, il est président du Comité national du Canada au sein de l'Union internationale des avocats et un membre actif de l'International Bar Association.



**M^e LUC
DESHAIES, Ad. E.**

Montréal



« Jessica, mon adjointe, m'a dit :

“Lorsque vous serez déprimé, vous lirez les lettres (nombreuses) d'appui qu'on vous a écrites. Cela vous mettra de bonne humeur.”

La reconnaissance et l'appui de mes consœurs et confrères me sont inestimables.»



**Me ISABELLE
DORAY, Ad. E.**

Montréal



Me Isabelle Doray est procureure au Directeur des poursuites criminelles et pénales.

- Avocate d'une rigueur et d'une humanité remarquables, elle cumule près de 30 ans d'expérience en droit criminel. Comme avocate de la défense en pratique privée, elle a plaidé régulièrement devant l'ensemble des juridictions criminelles, de la Cour municipale jusqu'à la Cour suprême du Canada. Recrutée en 2008 par le Directeur des poursuites criminelles et pénales, elle a travaillé au Bureau de lutte au crime organisé et, depuis 2016, elle œuvre au Bureau du service juridique. Elle s'occupe de questions juridiques complexes et siège au Comité provincial des appels, en plus d'être la responsable de la délégation pénale du Québec au sein de la Conférence d'harmonisation des lois du Canada.
- Femme d'engagement, elle s'est toujours impliquée, notamment à l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM), à l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD), dans les comités de liaison avec la Cour d'appel, la Cour du Québec (chambre criminelle et pénale) et la Cour municipale de Montréal, et au sein de plusieurs comités statutaires et consultatifs du Barreau du Québec.

- Conférencière et formatrice prisée pour la qualité de son enseignement et son dynamisme, elle partage régulièrement ses grandes connaissances avec ses collègues et différents autres acteurs du milieu juridique (juges, policiers, étudiants).

« Je reçois cette distinction avec bonheur et humilité, gardant à l'esprit ce mot de Ruskin : "La suprême récompense du travail n'est pas ce qu'il vous permet de gagner, mais ce qu'il vous permet de devenir". Je la dédie à ceux qui, comme moi, ont le privilège d'investir leur cœur et leur passion vers un même idéal de justice. Je remercie toutes les personnes qui m'ont encouragé pendant ma carrière, m'amenant ainsi à me dépasser. »

M^e Éric Dunberry est associé principal au groupe Litiges de Norton Rose Fulbright.

- Il jouit d'une vaste expérience dans la gestion des risques et la résolution des différends, particulièrement dans le cadre d'affaires relatives à l'énergie, à la responsabilité du fabricant et des constructeurs, à la réglementation et à la réalisation de projets d'infrastructures et de transport. Brillant avocat et ingénieur, il est appelé dans le cadre de situations complexes soulevant des questions d'ingénierie et de technologie. Son imposante clientèle se compose de sociétés privées et publiques d'envergure nationale et internationale. Il a également assumé d'importantes fonctions de direction au sein des comités exécutifs et de direction de son cabinet.
- Il se classe parmi les meilleurs avocats canadiens en droit de l'énergie selon plusieurs répertoires juridiques canadiens et internationaux. Plaideur aguerri, il a été admis comme *Fellow* au prestigieux American College of Trial Lawyers, réunissant les meilleurs plaideurs en Amérique.
- En qualité d'enseignant au niveau universitaire, d'auteur et de conférencier, il a contribué au développement et à la dissémination de l'expertise juridique et s'est impliqué dans la communauté par des activités *pro bono*.

«C'est avec humilité et fierté, en pensant surtout aux membres de ma famille, aux amis, aux collègues et aux clients qui m'ont appuyé toutes ces années, que je reçois cette marque de reconnaissance du Barreau. Un grand merci.»



**M^e ÉRIC
DUNBERRY, Ad. E.**

Montréal





**M^e MAGALI
FOURNIER, Ad. E.**

Montréal



M^e Magali Fournier est avocate de litige civil, commercial et de propriété intellectuelle au cabinet Brouillette Légal inc.

- Avocate chevronnée et oratrice redoutable, elle a représenté des clients dans des dossiers médiatisés de très grande envergure. Sommité dans son domaine, elle est appelée à représenter ses clients devant toutes les instances judiciaires du Québec et certaines instances administratives.
- Elle s'est aussi consacrée à son ordre professionnel. Membre du Conseil général de 2012 à 2015, elle a été nommée membre du Comité de gouvernance et d'éthique en plus d'être jusqu'à ce jour membre du Comité des requêtes. Bâtonnière du Barreau de Montréal en 2015-2016, elle a été présidente du JBM. Elle s'est aussi consacrée à de nombreux comités.
- Modèle d'implication dans le milieu communautaire, elle a toujours eu à cœur de permettre aux justiciables de mieux connaître leurs droits. La qualité de ses interventions est reconnue à la radio, à la télévision et dans la presse écrite. Ses entrevues ont été publiées dans diverses revues juridiques spécialisées, dont le *National Magazine*.

« Merci au Barreau du Québec pour cet hommage. Il est très valorisant d'être ainsi reconnue par ses pairs. Merci également aux membres de ma famille qui m'ont tant inspirée, guidée et aidée. »

Ad. E.

Me Robert F. Hall est chef de la direction juridique et secrétaire général de Cascades.

- Il est reconnu pour ses qualités professionnelles et humaines. Architecte du département juridique de Cascades, sa vision et son leadership ont permis la mise en place d'un contenu d'entreprise reconnu dans le domaine des affaires. Dès son arrivée chez Cascades, en 1994, il joint l'équipe de la haute direction, travaillant au fil des ans aux côtés des fondateurs de l'entreprise, Bernard, Laurent et Alain Lemaire et, ces dernières années, avec l'équipe dirigée par Mario Plourde, successeur des frères Lemaire, où il a cumulé à la fois les fonctions de juriste et de gestionnaire.
- Homme de cœur, il donne énormément à la collectivité et particulièrement à sa communauté estrienne. Il est notamment impliqué auprès de nombreux organismes à but non lucratif ainsi qu'à la cause de ses *alma mater*, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's, où il occupe le poste de président du Conseil des gouverneurs.
- Natif des Cantons-de-l'Est, il y réside avec son épouse, Éliane-Marie. Ces deux amants de la nature sont les fiers parents de Justin (27 ans), Audrey-Jane (25 ans) et Emma-Sophie (22 ans).



**Me ROBERT F.
HALL, Ad. E.**

Arthabaska



«Les honneurs individuels, comme celui d'Avocat émérite, sont souvent le résultat d'un travail d'équipe... et c'est certainement mon cas. Je reçois donc bien humblement cet honneur, mais également au nom de tous ceux qui m'ont permis de gravir les échelons en tant qu'avocat et gestionnaire : collègues professionnels, collègues de travail et bien entendu ma chère famille, mon épouse, mes trois enfants et ma belle-fille Marie-Claude. Plusieurs d'entre eux sont ici ce soir et je suis très heureux de partager ce moment privilégié avec eux.»

Une signature d'excellence



Me CHRISTINE
JUTRAS, Ad. E.

Arthabaska



Me Christine Jutras est l'associée principale du cabinet Jutras et Associés à Drummondville et exerce principalement en litige civil.

- Elle est reconnue pour sa grande maîtrise des dossiers complexes en litige civil, dont plusieurs ont marqué la jurisprudence, en plus de son expertise en droit des assurances et en responsabilité civile qu'elle a enseignés pendant de nombreuses années à l'Université de Sherbrooke. Elle détient d'ailleurs une maîtrise de l'Université McGill en droit comparé portant sur le droit des assurances.
- Tout au long de sa carrière, elle a toujours eu un souci constant pour la défense des intérêts des justiciables et avocats en région et a travaillé à mieux faire comprendre les particularités de cette pratique tout en mettant en valeur le savoir-faire des avocats des régions, particulièrement par le biais de son implication continue auprès de sa profession au Barreau d'Arthabaska (bâtonnière), au Barreau du Québec (entre autres au Comité consultatif sur la procédure civile), à l'Association des avocats et avocates de province (présidente) ou à l'Association du Barreau Canadien – Division du Québec (secrétaire de l'exécutif).

- Jouissant d'une solide crédibilité dans sa communauté, elle est appréciée pour son leadership, ses qualités de gestionnaire et son efficacité dans ses divers engagements, notamment à l'Orchestre symphonique de Drummondville et au Centre d'aide aux entreprises Drummond.

« Pratiquer la profession d'avocat est un privilège et nous apporte beaucoup à différents niveaux. J'espère, par mes implications, avoir pu redonner un peu de ce que j'ai reçu. Je remercie tous ces grands juristes qui m'ont inspirée, et tout particulièrement mon père, et je me plais à croire qu'en suivant leur exemple j'ai, à mon tour, encouragé mes deux fils à entreprendre leurs études en droit. »

M^e Stéphane Lacoste est l'avocat général de Teamsters Canada.

- Très respecté du milieu juridique, M^e Stéphane Lacoste, qui représente les intérêts syndicaux en milieu de travail, est considéré comme une sommité dans son domaine. Tous louent sa compétence et son talent hors pair de négociateur habile à trouver un terrain d'entente lors de situations complexes.
- Très actif au sein de l'Association du Barreau canadien – Division du Québec (ABC-Québec), il a occupé divers rôles au sein de la section de droit du travail et de l'emploi. Président de la division en 2016-2017, il a finalisé le processus de réinvention de l'ABC-Québec en défendant les intérêts du Québec. Il a aussi participé au débat public et a éclairé un vaste auditoire sur les principes fondamentaux de l'État de droit.
- En plus de s'impliquer dans de nombreux organismes, M^e Lacoste a été président du Comité consultatif d'urbanisme de la ville de Chambly et membre du Comité de contrôle de la vitesse des véhicules lourds du Forum gouvernement/industrie en plus d'agir comme expert pour les gouvernements.

«Le privilège d'être avocat implique une grande responsabilité envers la société. Nous devons aider nos clients à comprendre et à faire respecter leurs droits, mais il faut aussi partager notre savoir, contribuer à l'avancement du droit et à l'accès à la justice à tous les niveaux. J'accepte avec fierté la distinction Avocat émérite et me sens le devoir de redoubler d'efforts pour en être digne.»



**M^e STÉPHANE
LACOSTE, Ad. E.**

Laval





**Me CHRISTIAN
LEBLANC, Ad. E.**

Abitibi-Témiscamingue



Me Christian Leblanc est procureur aux poursuites criminelles et pénales.

- Ancien procureur en chef de la Commission Viens, Me Leblanc a consacré sa carrière aux droits et à la reconnaissance des peuples autochtones du Québec. Agissant comme procureur de la défense et de la poursuite avec la Cour itinérante du Québec, il compte plus de 125 apparitions en sols cri et inuit. Il est un des procureurs de la couronne les plus expérimentés en matière de services de justice criminelle auprès des communautés autochtones en milieu nordique.
- Président de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP) de 2006 à 2013, son travail a notamment visé à faire reconnaître le caractère particulier de la cour itinérante et l'expertise de ses plaideurs auprès des instances de l'administration de la justice au Québec. Il a reçu la Médaille du mérite de l'APPCP, la Médaille du Barreau de Montréal ainsi que le Theman Award du Canadian association of crown counsel.
- Son implication sociale est aussi importante. C'est notamment grâce à sa participation au sein du Club Rotary International qu'il parvient à faire profiter de son engagement les membres les plus vulnérables de la société, tant localement qu'à l'international.

« Je suis particulièrement heureux, voire ému, que le Barreau du Québec réitère, à travers la reconnaissance de ma contribution, l'importance de la défense du droit des Autochtones à des services de justice de qualité, ainsi que l'apport d'une pratique non traditionnelle du droit en région éloignée. »

Me Nancy Leblanc est associée au cabinet Leblanc Dostie avocats.

- Avocate à Baie-Comeau, elle a développé une expertise reconnue par ses pairs afin de répondre aux besoins d'une clientèle diversifiée issue tant de la population que des entreprises, institutions et gouvernements. Elle a aussi représenté plusieurs de ses clients devant la Cour d'appel. De plus, elle agit à titre de mandataire du Directeur des poursuites pénales du Canada.
- Son implication auprès du Barreau du Québec et du Barreau de la Côte-Nord ainsi que le rôle clé qu'elle a joué au sein de divers comités ont contribué non seulement au rayonnement de la profession, mais aussi à celui de la Côte-Nord, ce qui lui vaut un très grand respect de la communauté juridique.
- Elle se démarque grâce à sa contribution au développement économique de sa région où elle exerce un leadership auprès de la communauté. Elle a été, notamment, présidente de la Chambre de commerce de Manicouagan et vice-présidente du Fonds d'investissement pour l'Entrepreneuriat au féminin de la Côte-Nord.



**Me NANCY
LEBLANC, Ad. E.**

Côte-Nord



«C'est le cœur rempli de fierté que je reçois cette distinction. Voir son parcours professionnel et ses implications sociales et communautaires reconnus par ses pairs est hautement gratifiant. La profession évolue rapidement depuis les dernières années. Soyons tous des acteurs positifs de ces changements. Je vous remercie chaleureusement!»



M^e PIERRE
LÉVESQUE, Ad. E.

Bas-St-Laurent–Gaspésie
—Îles-de-la-Madeleine



M^e Pierre Lévesque est associé du cabinet Cain Lamarre. Il exerce à Rimouski, entre autres, dans les domaines du droit commercial et des sociétés, du droit bancaire et du droit de la faillite et de l'insolvabilité.

- Il est considéré comme un avocat possédant une très grande expertise dans ses champs de pratique, ce qui lui a permis de représenter d'importants clients devant les instances civiles et fiscales partout au Québec et d'agir à titre de formateur, notamment au Collège des administrateurs de sociétés.
- Depuis le début de sa carrière, il s'est activement impliqué au sein de son barreau de section, dont il a été bâtonnier en 2014-2016, de l'Association des avocats et avocates de province, dont il a été président, et du Barreau du Québec. Il a fait partie du dernier Conseil général et a été élu membre du premier conseil d'administration, sans compter les nombreux comités dont il a été membre.
- Il est très présent dans le milieu rimouskois, notamment à titre de membre, de secrétaire ou de président de plusieurs organisations.

« Recevoir cette reconnaissance de mes pairs me fait réaliser toute la fierté que me procure la pratique de ma profession dans ma région d'origine et m'encourage à poursuivre mon implication. »

Ad. E.

M^e Didier Lluelles est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et à l'École du Barreau du Québec, ainsi que chargé de cours à la Faculté de l'éducation permanente. Ses principaux champs d'enseignement et de recherche sont le droit des obligations et le droit des assurances.

- Chercheur au Centre de droit des affaires et du commerce international, il se démarque par sa passion et sa contribution notoire à l'avancement de la science juridique.
- Ses publications en matière d'obligations et de droit des assurances sont des incontournables. Par ses rédactions novatrices et son esprit juridique d'avant-garde, il a grandement contribué à l'avancement de la science juridique. Reconnu au niveau pancanadien, il a été élu en 2004 membre de la Société royale du Canada, et il a reçu, en 2015, le Prix d'excellence professoral André-Morel, remis par l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Montréal.
- En parallèle à sa carrière, il s'est impliqué au sein du Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM) en tant que président du comité des griefs, mission lui ayant permis de concilier les différends dans son milieu de travail.



**M^e DIDIER
LLUELLES, Ad. E.**

Montréal



« Je suis très sensible à l'honneur que me fait mon ordre professionnel qui reconnaît l'importance de la sensibilisation des futurs juristes à l'importance de notre droit civil dans l'harmonie des rapports humains. Je tiens surtout à partager cette distinction avec mes parents, à qui je dois d'avoir pu entreprendre des études solides, ainsi qu'avec mes étudiants qui m'ont eux aussi appris beaucoup, et finalement avec mes deux confrères qui ont pris l'initiative de préparer le dossier, M^{es} Sébastien Gingras et Samuel Robichon. »



M^e CLAUDE
MARSEILLE, Ad. E.

Montréal



M^e Claude Marseille est associé du cabinet Blake, Cassels & Graydon et chargé de cours en droit de la preuve civile à l'Université de Montréal.

- Spécialiste en actions collectives, responsabilité du fabricant et droit de la construction, il a été finaliste au titre de Plaideur de l'année 2017 auprès de *Benchmark Canada* et est reconnu par ses pairs comme une étoile en litige dans les répertoires de référence nationaux. Il défend des entreprises et des institutions dans des dossiers hautement stratégiques et médiatisés qui ont marqué la jurisprudence.
- Ancien président du Jeune Barreau de Montréal, dont il a été désigné membre à vie pour contribution exceptionnelle à ses objectifs, il a siégé au Comité administratif du Barreau du Québec, au Conseil du Barreau de Montréal et au Comité exécutif de l'Association du Barreau canadien – Division du Québec. Il a enseigné la responsabilité civile pendant plusieurs années à l'École du Barreau.
- Sommité en droit de la preuve civile, il a publié de nombreux articles et participé à la rédaction de plusieurs ouvrages sur le sujet ainsi qu'en droit des actions collectives, et est régulièrement

invité comme conférencier sur ces questions. Il a dirigé la publication et été coauteur du livre *Les objections à la preuve en droit civil*. Son engagement social est soutenu, notamment auprès de fondations scolaires et d'organismes de sport amateur; il est Gouverneur de la Fondation du Barreau.

« Je suis honoré de recevoir cette marque de reconnaissance du Barreau du Québec. Je remercie les collègues de grand talent que j'ai eu la chance de côtoyer tout au long de ma carrière, sur qui cet honneur rejaillit. Je remercie aussi mes clients qui donnent un sens à ma pratique de plaideur et, surtout, les membres de ma famille qui connaissent mieux que quiconque les exigences qu'elle comporte. »

Me Pascale Pageau est présidente-fondatrice de Delegatus, qu'elle a fondé en 2005.

- Avec Delegatus, cabinet novateur de services juridiques axés sur les besoins actuels des clients d'affaires et la flexibilité souhaitée par les avocats, elle a eu l'audace, le flair, et surtout la conviction que la profession était prête à prendre un virage important pour moderniser son approche. Cela lui a valu de nombreux prix et marques de reconnaissance, dont celle de figurer parmi le Top 100 des femmes les plus influentes au Canada décernée par le groupe WXN (2013).
- Très impliquée dans la profession, elle a été présidente du Jeune Barreau de Montréal, membre de plusieurs comités et des conseils des Barreaux de Montréal et du Québec en plus d'avoir été très active au sein de l'Association du Barreau canadien.
- Elle a grandement contribué à la cause de l'avancement des femmes dans la profession juridique et dans le milieu des affaires, notamment en organisant des forums nationaux sur le leadership au féminin et en donnant de multiples conférences sur le sujet. En 2017, elle a reçu le prix Zenith Lexpert Celebrating Women in Law soulignant cette contribution remarquable.

«Je suis profondément touchée et honorée de recevoir cette prestigieuse distinction. Heureuse et ambitieuse tant comme avocate que comme mère de 4 enfants, j'ai trouvé grâce à Delegatus l'équilibre entre bonheur professionnel et personnel, tout comme bien d'autres avocats-entrepreneurs. Merci à mon conjoint, à mes enfants et un merci vraiment spécial à tous mes collègues qui ont cru en moi et qui font partie de l'équipe, de la famille Delegatus.»



**Me PASCALÉ
PAGEAU, Ad. E.**

Montréal





M^e DIANE
PETIT, Ad. E.

Montréal



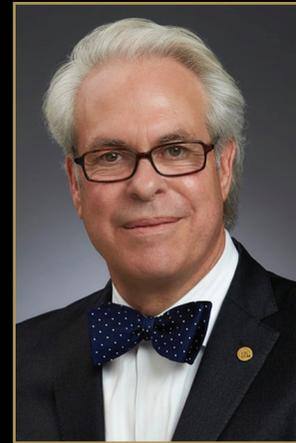
M^e Diane Petit est directrice du Bureau d'aide juridique – Droit de l'immigration, domaine dans lequel elle œuvre depuis son arrivée à l'aide juridique en 1988.

- Elle a contribué à l'évolution du droit de l'immigration en s'impliquant comme membre dans divers comités du Barreau, notamment, en proposant des modifications à la *Loi sur la citoyenneté* qui ont mené à un changement législatif permettant aux mineurs de déposer une demande de citoyenneté sans leurs parents et sans tutelle.
- Formatrice aguerrie, elle partage ses connaissances avec les avocats, dont ceux des contentieux des Centres jeunesse et du Curateur public du Québec, et des juges administratifs du Tribunal administratif du Québec, afin de les sensibiliser sur les interactions en droit de l'immigration et dans d'autres domaines. Elle multiplie les séances d'information juridique auprès des organismes communautaires ou de santé venant en aide aux demandeurs d'asile et aux immigrants.
- Elle a participé à deux missions d'observation des droits de l'homme pour l'ONU en Haïti. Elle est coauteure du livre *Droit de l'immigration et de la citoyenneté* paru en 2017, qui se veut le premier outil de référence francophone en droit de l'immigration.

« Ma passion, représenter les sans-papiers et les demandeurs d'asile, m'a permis de rencontrer des personnes remarquables. Leur confiance constitue la plus belle des gratifications. Privilégiée d'exercer à l'aide juridique, un environnement stimulant où travaillent des avocats dévoués, j'accepte avec bonheur cette distinction décernée par mes pairs. »

M^e François Rolland est médiateur et arbitre.

- Il a été juge à la Cour supérieure du Québec de 1996 à 2015, dont juge en chef de 2004 à 2015. Il a été aux premières loges du développement des modes alternatifs de règlement des différends en participant notamment à la mise sur pied du programme de conférences de règlement de la Cour.
- De 2015 à décembre 2017, il a été administrateur principal du Programme de remboursement volontaire du gouvernement du Québec visant à récupérer des sommes payées injustement suite à l'octroi de contrats publics dans l'industrie de la construction.
- Il a présidé de nombreuses conférences de règlement à l'amiable, de médiation et de facilitation en matière criminelle. Plusieurs de ces médiations avaient trait à des recours collectifs multijuridictionnels. Il a prononcé un grand nombre d'allocutions au pays et à travers le monde. Président du conseil d'administration d'Éducaloi et vice-président du conseil du CAJ, il est aussi membre du conseil du Forum canadien sur la justice civile et commissaire à l'éthique auprès du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires. Enfin, il est un décideur approuvé sur la liste du chapitre 19 de l'ALENA.



**M^e FRANÇOIS
ROLLAND, Ad. E.**

Montréal

«Je suis honoré par cette distinction qui m'est attribuée par mes pairs. Quel privilège d'avoir pu représenter mes concitoyens à titre d'avocat, de les avoir servis comme juge et de les accompagner à nouveau comme avocat.»



M^e STÉPHANE
ROUSSEAU, Ad. E.

Montréal



M^e Stéphane Rousseau est professeur titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires de la Faculté de droit de l'Université de Montréal où il dirige le Centre de droit des affaires et du commerce international.

- Sommité internationalement reconnue en droit des sociétés, en gouvernance d'entreprise et en droit des marchés financiers, il enseigne le droit bancaire et financier à titre de professeur invité à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université du Luxembourg, et la responsabilité sociale des entreprises à l'Université Paris V – Descartes et à l'Université Sorbonne Abou Dhabi.
- Il siège au conseil d'administration de la Chambre de la sécurité financière en plus d'être membre du comité de discipline de la Bourse de Montréal et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.
- Il a agi comme expert auprès du Gouvernement du Québec lors de la réforme du droit des sociétés par actions et comme expert-conseil auprès de la Table des partenaires influents visant à promouvoir la présence des femmes dans les conseils d'administration et dans la haute direction des grandes entreprises québécoises cotées en Bourse.

« C'est avec fierté et humilité que je reçois cette distinction qui marque un jalon important dans cette carrière qui me passionne. Je partage cet honneur avec mes proches, ainsi que tous ceux qui m'appuient et me font confiance dans les environnements universitaires et professionnels où j'ai le privilège d'œuvrer. »

Ad. E.

M^e Danièle Roy exerce depuis plus de 38 ans exclusivement en droit criminel et pénal.

- Ayant été parmi les femmes pionnières du droit criminel en défense, elle s'est rapidement spécialisée dans les causes devant jury ainsi que dans les causes de longue durée. En 2001, elle participe au premier mégaprocès et par la suite sera impliquée dans un grand nombre de ces poursuites.
- Elle est présidente de l'Association des avocats de la défense de Montréal et vice-présidente de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense. Instigatrice du Comité sur les relations Couronne-Défense du Barreau du Québec, elle siège également à de nombreux autres comités de l'Ordre et du Barreau de Montréal et à la Table Justice du ministère de la Justice.
- Elle a été chargée de cours à l'Université de Montréal et a agi à titre de conférencière pour la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. Membre depuis 2000 du conseil d'administration du Centre communautaire juridique de Montréal, elle en a été nommée vice-présidente en 2010. Elle multiplie les interventions et commentaires sur l'actualité juridique tant à la radio qu'à la télévision et dans la presse écrite pour vulgariser différents aspects du système de justice pour le grand public.



**M^e DANIELÈ
ROY, Ad. E.**

Montréal



«L'avocat(e) est le dernier rempart des droits et libertés dans une société. S'assurer de la primauté de la règle de droit, combattre l'ignorance et les préjugés populaires pour sauvegarder la démocratie, voilà qui est ma passion!»



M^e JEAN-CLAUDE
ROYER, Ad. E.

Québec



Après avoir pratiqué le droit, M^e Jean-Claude Royer a été professeur, pendant presque 30 ans, à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il fut nommé professeur titulaire en 1978 et vice-doyen à trois reprises.

- Il a enseigné principalement le droit civil, la procédure et la preuve. Il a créé un cours de synthèse préparatoire à la formation professionnelle des avocats.
- Il est l'auteur de *La preuve civile*, publiée pour la première fois en 1987 et rééditée plusieurs fois depuis. La quatrième édition fut réalisée avec M^e Sophie Lavallée et la cinquième est l'œuvre de M^e Catherine Piché. Cet ouvrage est utilisé par les étudiants et les praticiens et fréquemment cité par les tribunaux.
- Pendant neuf ans, il a rempli un rôle important pour améliorer la formation professionnelle des avocats et le lien entre l'enseignement universitaire et la formation professionnelle. Il a été directeur de l'École du Barreau du Centre de Québec et responsable d'un secteur d'enseignement de cours dispensés à l'École du Barreau. Il fut membre du Comité de la formation professionnelle, du Comité conjoint de la formation juridique, du Conseil de la Faculté de droit, de la Commission des études de l'Université Laval et du Conseil consultatif de la justice du Québec.

«Merci au bâtonnier Pierre Chagnon, Ad. E. qui, à mon insu, a soumis ma candidature, à mon fils et mes amis qui l'ont incité à le faire et à ceux qui ont transmis des témoignages d'appui. Salutations aux membres du Comité de la formation professionnelle des années 1974 à 1983.»

M^e Frédérique Sabourin est avocate au ministère de la Justice du Québec depuis plus de 30 ans et docteure en droit international privé.

- Elle a été responsable de la révision du *Code civil* sur ce sujet. Chargée de cours à l'Université Laval (2000 à 2005) et professeure adjointe à l'Université de Sherbrooke (2005-2007), elle a plus de 25 publications à son actif, en plus des décrets, contrats, mémoires, projets de loi, etc. qu'elle a rédigés dans le cadre de ses fonctions, contribuant ainsi à la doctrine québécoise.
- Elle a représenté le Québec au sein de la délégation canadienne dans plusieurs conférences diplomatiques pour l'élaboration de conventions internationales en matière de droit international privé, notamment la négociation du projet de Convention de La Haye sur la reconnaissance des jugements étrangers.
- Elle est commissaire pour le Québec à la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, section civile. Elle est membre associée de l'Académie internationale et de l'Association québécoise de droit comparé et de la Société québécoise de droit international.



**M^e FRÉDÉRIQUE
SABOURIN, Ad. E.**

Québec



«Merci infiniment à mes mentors(es), ainsi qu'à mes collègues et ex-collègues de la Direction des affaires juridiques – Relations internationales et Francophonie, de l'Université de Sherbrooke, de la fonction publique québécoise et fédérale, à ma famille et au Barreau. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible!»



**M^e MARTIN F.
SHEEHAN, Ad. E.**

Montréal



M^e Martin F. Sheehan est associé et coresponsable de la section nationale de litige du cabinet Fasken où il pratique depuis plus de 25 ans.

- *Fellow de l’American College of Trial Lawyers, il est reconnu par différents répertoires (dont Chambers, Lexpert et Best Lawyers) comme un expert du litige commercial et des méthodes alternatives de règlement de conflits. Il a notamment été nommé avocat de l’année en responsabilité du fabricant par Best Lawyers en 2015 et 2018.*
- *Impliqué d’abord comme membre du conseil au Jeune Barreau de Montréal et ensuite au Barreau de Montréal, il a été président du Centre d’accès à l’information juridique en 2007-2008 et président de la division du Québec de l’Association du Barreau canadien en 2011-2012. Il enseigne depuis plusieurs années le volet obligations à l’École du Barreau.*
- *Il est aussi engagé dans la sensibilisation aux enjeux reliés à la santé mentale et à la prévention du suicide. Il a été membre du Comité organisateur de la campagne de Movember pour prévenir les problèmes de santé masculine et a donné des conférences, notamment dans le cadre du Salon Visez Droit, pour sensibiliser les jeunes à l’importance de demander de l’aide en cas de besoin.*

«La pratique du droit est un privilège qui s’accompagne de responsabilités tant envers nos concitoyens qu’envers la défense de notre société de droit. Ayant tant reçu de notre profession, nous avons une obligation de redonner à la société. J’accepte donc cette prestigieuse distinction avec honneur et humilité.»

Me Nathalie Vézina est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, qui lui a attribué en 2006 un prix institutionnel de reconnaissance à la qualité de l'enseignement. Elle enseigne la responsabilité civile, le régime des obligations et l'anglais juridique.

- Véritable référence en droit civil et en droit comparé, elle est présidente de l'Association québécoise de droit comparé et membre titulaire de l'Académie internationale de droit comparé.
- Sa contribution au savoir juridique est notoire, entre autres, grâce à sa thèse de doctorat consacrée à une étude comparative France-Québec sur l'obligation de sécurité, ainsi qu'à sa participation à l'ouvrage classique *Les obligations* de Jean-Louis Baudouin et Pierre-Gabriel Jobin, dont elle est devenue coauteure. Elle compte à son actif nombre de publications, rapports et communications.
- Elle contribue aux activités de l'École du Barreau à travers son enseignement et la rédaction de matériel pédagogique. Elle est membre du comité scientifique des *Cahiers de droit*, du conseil consultatif de la *Revue de droit de McGill*, du conseil d'administration du Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé et du comité scientifique de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil.

«La carrière d'universitaire dans le domaine juridique procure un extraordinaire sentiment d'épanouissement, en permettant de contribuer à la formation de la relève, à l'avancement des connaissances et au rayonnement du droit au sein de la société. Sous ces différents angles, les liens entre le milieu universitaire et le Barreau s'avèrent précieux, voire essentiels.»



**Me^e NATHALIE
VÉZINA, Ad. E.**

Saint-François



Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2018



École du
Barreau 

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2018 les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 1 009 étudiants.

Présenté en collaboration avec :

Barreau
du Québec 



JOANNIE MARCHAND

1^{er} rang

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2018



Après avoir obtenu un diplôme d'études collégiales au Collège Lionel-Groulx, Joannie Marchand a poursuivi ses études à la Faculté de droit de l'Université de Montréal où elle figure sur la liste d'honneur du doyen en raison de l'excellence de ses résultats scolaires. Lors de son parcours universitaire, elle a effectué un stage en milieu communautaire auprès de l'organisme Concertation-Femme au cours duquel elle a pu mettre à profit ses connaissances juridiques. Elle est récipiendaire des prix Dufresne Hébert Comeau et Francis-Fauteux décernés pour l'excellence en droit municipal. Elle termine présentement son stage de formation professionnelle auprès du cabinet d'avocats Bélanger Sauvé.



VERONICA AIMAR

2^e rang

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2018



À la suite d'études universitaires en histoire et en études féministes, Veronica Aimar a décidé de se tourner vers la Faculté de droit de l'Université de Montréal pour explorer davantage le rapport État-individu. Pendant son parcours universitaire, elle s'est impliquée dans différents projets communautaires visant à promouvoir l'accès à l'information juridique. Sous la supervision de M^e Catherine Piché, elle a également eu l'occasion de voir son premier article de recherche publié dans un ouvrage collectif et une revue de droit pancanadienne portant sur les actions collectives. Toujours intéressée par le droit public, elle a effectué son stage professionnel du Barreau dans le contentieux d'une société d'État à l'hiver 2018, où elle travaille aujourd'hui à titre d'avocate.

MERCI

à nos partenaires principaux

MONTPETIT

RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ | RESSOURCES HUMAINES

SPECIALIZED RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES



THOMSON REUTERS®



Une signature d'excellence

Ad. E.





Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3411
Sans frais 1 844 954-3411

infobarreau@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca



Édité en novembre 2018



Barreau
du Québec

